



## Historique

Sur le tertre d'Achrafieh, le Collège de la Sagesse déploie ses deux grandes ailes. Relique du passé et espoir de l'avenir, à travers les pierres qui seules ont changé, son âme est restée essentiellement la même et trace dans la succession des jours la continuité d'une remarquable tradition.

Les premières pierres de l'ancien collège furent posées en 1874 par Monseigneur Joseph DEBS alors archevêque maronite de Beyrouth et la première institution de la Sagesse ouvrit ses portes le 1er novembre 1875. Le Collège fut consacré au Verbe Incarné, la Sagesse Divine. Le fondateur exprimait par là son désir de voir les bienfaits de cette institution couvrir toute la région de l'Orient, pour la plus grande gloire de Dieu. Il confia cette école au patronage de Saint Joseph. Monseigneur DEBS avait vu très grand pour son Collège. Il avait deviné les besoins de son temps et travailla à les satisfaire. Voilà pourquoi, à côté du Collège, furent créées plusieurs autres institutions : une école de Droit, une école de commerce, une école d'Arts et de Métiers, un orphelinat, une imprimerie ainsi que différents établissements commerciaux dont une boulangerie.

Dans son architecture actuelle, le Collège de la Sagesse fut bâti par les soins de Mgr. Ignace Moubarak Archevêque de Beyrouth. La première pierre fut posée par le Comte De Martel, Haut-commissaire de la République Française le 16 juillet 1934. La construction s'acheva en 1938 à la veille de la deuxième guerre mondiale et l'inauguration eut lieu sous la présidence de M. Émile Eddé, président de la république libanaise à l'époque. L'âme des vieilles pierres se trouva rajeunie dans une nouvelle structure où continuent à déferler des générations d'élèves.

Depuis la première guerre mondiale, en passant par toutes les guerres successives, et en dépit des terribles déboires qu'il a connus, le Collège maintient l'espoir qu'un Liban pluraliste et ouvert est possible. Sa note propre est son nationalisme. Tous s'y trouvent à l'aise ; sur ses bancs les élèves, de toutes teintes religieuses, oublient leurs différences pour ne plus se souvenir que de l'immense fraternité qui leur fait, pour l'âme, comme une atmosphère. Le Collège de la Sagesse représente si bien le Liban avec ses qualités et ses défauts que lorsqu'on vient à en être privé on souffre comme de manquer de racines.

Les maisons vivent de tradition ; elles vivent aussi d'amour. Et il y a beaucoup d'amour sur celle-ci. Si elle continue d'être, c'est qu'elle garde intacte l'inspiration de son fondateur. Ses attaches sont profondément ancrées dans l'histoire et la tradition, et son regard est tourné vers le futur offrant à ses élèves l'élan qui leur permet de construire leur l'avenir.

# Projet Educatif

## I.HISTOIRE, SOURCES ET REFERENCES

Le projet éducatif des collèges de la Sagesse trouve son inspiration première dans le souci apostolique du premier fondateur Mgr Youssef Debs, Archevêque Maronite de Beyrouth, qui a trouvé nécessaire, en 1875, d'assurer une éducation aux laïcs, après avoir assuré l'éducation aux clercs. La première institution de la Sagesse a ouvert ses portes le 1er novembre 1875, dans la région « Al Ghabé » à Beyrouth et fut consacrée au Verbe Incarné, la Sagesse Divine. Mgr Debs exprimait par là son désir de voir les bienfaits de cette institution couvrir toute la région de l'Orient, pour la plus grande gloire de Dieu ; il confia cette école au patronage de Saint Joseph. « J'ignore comment Dieu bénit cette œuvre dédiée à sa Bienveillance, pour le bien du prochain... Cette école a promu des prêtres, des savants, des orateurs, des poètes et des écrivains. J'implore Dieu tout puissant de lui permettre tout le succès et le progrès pour sa plus grande gloire et le bien de toute la région de l'Orient ».

C'est dans ce même esprit que ses successeurs ont continué le développement et l'expansion de cette institution dans les différents secteurs géographiques du Diocèse Maronite de Beyrouth. D'autres sections de la Sagesse ont ensuite été instituées :

- Section Saint Jean à Brasilia – Baabda, instituée en 1960.
- Section Saint Maron à Jdeidé – Metn, instituée en 1965.
- Section Saint Elie à Clémenceau – Beyrouth, instituée en 1973.
- Section Saint Jean-Maron – Aïn El Remmaneh, instituée en 1986.
- Section Marie, Mère de la Sagesse, Aïn Saadé, instituée en 1992.

En outre, une école technique a été instituée à Beyrouth en 1983 et une autre section à Aïn El Remmaneh en 1990.

Dans le même souci éducatif, une École Supérieure de Droit , instituée déjà en 1877, a fonctionné jusqu'en 1913 et repris son élan en 1961. Cette école, à partir de l'an 2001, fait partie de l'Université de la Sagesse, érigée en l'an 2000 et qui comprend quatre autres facultés :

1. Faculté de Droit Canonique
2. Faculté des sciences ecclésiastiques
3. Faculté des sciences politiques et des relations internationales.
4. Faculté de gestion et des finances.

Ce projet éducatif s'inscrit dans la ligne de l'enseignement catholique au Liban qui trouve sa raison d'être dans l'acte de foi en la Personne du Christ qui nous invite à vivre avec lui l'amour, l'espérance et aussi la foi que l'humanité est sauvée par lui. Ce projet se place aussi dans l'esprit de la tradition de l'Église Maronite et adopte les orientations de l'Exhortation Apostolique « une espérance nouvelle pour le Liban » donnée à Beyrouth le 10 mai 1997 par sa Sainteté le Pape Jean-Paul II.

Ce projet se réfère aussi à l'esprit de la Nation libanaise tel qu'il est exprimé dans la Constitution, à l'unité de son peuple dans le respect de la diversité et de la pluralité de ses communautés, aux traditions socioculturelles et multiconfessionnelles qui caractérisent la société libanaise, aux valeurs humaines essentielles.

Le projet de la Sagesse a frayé sa voie depuis l'inspiration première de son fondateur et au cours de son parcours, suivant cinq axes complémentaires qui s'offrent comme étant la mission propre de l'Institution :

1. Le premier axe, celui d'œuvrer pour l'unité de la Nation libanaise comme entité orientale faisant partie intégrante de son milieu arabe.
2. Le deuxième, celui de réaliser la vocation de la Patrie libanaise par le biais du savoir, par celui des valeurs morales et de l'éducation des générations au dialogue rationnel, en vue d'édifier une même destinée, dans le respect de la pluralité communautaire.
3. Le troisième axe est celui de l'adoption de la langue arabe dans son double volet littéraire et poétique, comme moyen d'expression, de créativité, d'intégration culturelle et de réalisation de l'unité dans la diversité.
4. Le quatrième, celui de la modernisation rénovatrice, comme facteur de progression et d'ouverture au monde contemporain qui s'achemine vers la liberté, la démocratie et la consécration des droits de l'homme.
5. Le cinquième axe est celui de la jonction à créer entre les deux civilisations de l'Orient et de l'Occident, au service de l'humanité qui aspire à sa plus grande unité.

Ces cinq axes représentent le fondement de la Sagesse. En tant que réalisations du passé, ils sont objet de fierté et en tant que mission d'avenir, ils sont objet d'appel à tous les Libanais, les conviant à s'en inspirer afin de promouvoir un dialogue engagé dans un esprit d'objectivité, tout en adoptant l'amour comme voie unitaire de salut.

## II.MISSIONS ET VALEURS EDUCATIVES

Notre communauté scolaire témoigne ouvertement de sa foi en la présence active de l'Esprit de Dieu en l'homme. Elle adopte et se conforme aux valeurs qui en découlent et que nous mentionnons ici, dans les trois dimensions fondamentales suivantes :

***Celle de la personne humaine en elle-même***, à savoir : le respect de soi, la liberté responsable, le développement de toutes ses aptitudes, le sens de l'effort et du travail bien accompli, la confiance en soi, l'autonomie, l'intériorité, le sens de la persévérance, le dépassement de soi, le don de soi et la créativité.

***Celle de la personne humaine en relation avec les autres*** et avec le monde, à savoir : le respect de l'autre, l'accueil, la solidarité responsable, le sens de la gratuité, l'écoute, l'esprit de justice, la richesse de la différence, le respect du bien d'autrui et du bien commun.

***Celle de la mission spécifique que porte la Sagesse*** depuis sa création et tout au cours de son développement historique, à savoir : rechercher le bien commun du Liban et de la région, promouvoir les sciences humaines et plus précisément la langue arabe,

maintenir une ouverture culturelle et sceller les liens avec les cultures occidentales, contribuer au développement de l'éducation dans le pays, rassembler les libanais de toutes les régions et de toutes les appartenances dans une entité culturelle unifiée, sauvegarder l'identité individuelle et communautaire dans un esprit de complémentarité et de charité, répandre l'esprit de la convivialité dans la riche rencontre des patrimoines divers, fortifier une solidarité avec tous les fils de l'Orient, porter haut les valeurs de la liberté et de la vérité et les maintenir vivantes par la communication et le dialogue, œuvrer pour la solidarité internationale.

C'est par la pensée que l'homme devient libre et autonome. Il importe d'éduquer, en nous, l'esprit pour que nous accédions à la liberté des enfants de Dieu et collaborer ensemble pour édifier le monde. L'éducation dans nos écoles sera donc spirituelle, intellectuelle et humaine à la fois. Elle amènera chaque jeune et tous ensemble à leur plein épanouissement, en les aidant à former chacun en lui, la personne, le citoyen et l'acteur social.

Ce développement n'est un réel enrichissement de la personne que s'il se met au service du bien commun. La réussite personnelle doit être solidaire. C'est ainsi que l'école doit être un lieu d'apprentissage de la solidarité plutôt que de la concurrence, dans une atmosphère de confiance et de respect mutuels.

Nous adoptons la vision de l'école catholique confirmée par l'Exhortation Apostolique « Une espérance nouvelle pour le Liban ». Pour l'Exhortation, la communauté éducative doit poursuivre son action au service des jeunes « **qui ont besoin de recevoir les bases culturelles, spirituelles et morales qui feront d'eux des chrétiens actifs, des témoins de l'Évangile et des citoyens responsables de leur pays** » (n°106). **Cette action doit se poursuivre « dans un esprit de dialogue avec toutes les composantes de la société, sans toutefois perdre de vue leur spécificité d'enseignement catholique »** (n°106).

L'Exhortation Apostolique incite l'école catholique à avoir « **l'ambition de proposer simultanément l'acquisition d'un savoir aussi large et profond que possible, l'éducation exigeante et persévérante de la véritable liberté humaine et l'entraînement des enfants et des adolescents qui nous sont confiés vers l'idéal concret le plus élevé qui soit: Jésus-Christ et son message évangélique** » (n°106)

### III.OBJECTIFS

Nos Collèges de la Sagesse se veulent un milieu de vie stimulant et motivant où les élèves apprennent à acquérir des connaissances et des compétences multiples, où ils rencontrent des adultes accueillants et authentiques qui les accompagnent dans leur développement personnel et intellectuel, leur apprennent le respect des valeurs et le sens de la culture.

Nous voulons aider les jeunes à construire leur identité propre, à découvrir leur potentiel personnel dans un esprit d'ouverture et d'initiative, à développer les apprentissages qui leur permettent de faire des choix, d'exercer leur pensée pour construire par eux-mêmes le savoir, à bien considérer les exigences du milieu social et à s'y insérer avec

responsabilité, en vue de réaliser leurs aspirations profondes et le bien commun. Nous devons donc les préparer à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire et pluraliste. A cet effet, nous nous proposons les voies pédagogiques suivantes :

1. **Une pédagogie active** qui favorise un processus d'apprentissage dans lequel l'élève est acteur et non spectateur. L'école doit lui permettre de promouvoir un esprit critique et de bénéficier de ses relations avec les autres pour s'auto-évaluer.
2. **Une pédagogie globale.** L'école doit considérer l'élève dans sa globalité. Elle ne peut se centrer exclusivement sur la formation de l'intelligence, mais doit s'adresser à la personnalité tout entière, en permettant à chacun de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions : physique, sociale, affective, esthétique, intellectuelle et spirituelle.
3. **Une pédagogie motivante.** Pour motiver et stimuler, une pédagogie doit placer les apprentissages dans des situations qui permettent aux élèves de leur donner un sens. Il s'impose donc d'axer la pédagogie sur le savoir, le savoir-faire et le savoir-être qui trouvent tout leur sens dans les réalités quotidiennes. Elle encourage les élèves à construire progressivement leur projet personnel et professionnel pour leur permettre de s'insérer avec discernement dans une société en mutation.
4. **Une pédagogie différenciée** qui reconnaît la singularité de chaque élève : différence d'âge, de niveau, d'origine socioculturelle et d'appartenance religieuse. Elle accepte les rythmes différents dans l'évolution de chacun et permet d'épanouir au mieux ses capacités propres, sans perdre de vue l'acquisition des compétences requises.
5. **Une pédagogie participative** où l'élève et l'enseignant sont partenaires de l'apprentissage, de l'organisation et de l'évaluation des différentes activités. Elle est fondée sur des comportements de travail collectif et individuel qui favorisent la solidarité, la responsabilité, la communion et l'autonomie. Elle s'appuie sur des pratiques réelles dans le respect des règles de vie conçues ensemble, clairement définies, cohérentes, connues de tous et partagées.
6. **Une pédagogie ouverte** au milieu social et au monde. L'école assume la responsabilité de préparer les élèves à occuper une place active dans la société, en les sensibilisant :
  - à l'actualité dans ses dimensions locale, régionale et internationale.
  - au patrimoine culturel propre et à la découverte d'autres cultures .
  - aux pratiques démocratiques et à la sauvegarde de la mémoire des événements qui permettent de comprendre l'histoire et de prospecter l'avenir .
  - à l'environnement, avec le souci de sa protection .
  - à une mondialisation à caractère humain.

#### IV. STRATEGIE DE FORMATION

Dans le but de mettre en place un environnement éducatif propice à l'apprentissage et au développement personnel de nos élèves, les collègues de la Sagesse, ensemble et chacun, se doivent d'assurer les différents volets de la formation de leur personnel

enseignant et formuler leur stratégie d'action spécifique, à la lumière de leur contexte propre, dans un Projet d'établissement qui doit s'inspirer de ce même Projet éducatif.

Ces propos ne peuvent trouver leur cohérence que dans le cadre d'une équipe d'enseignants solidaires et conscients chacun de son rôle et de ses limites, dans un esprit de collaboration objectif et valorisant.